



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNLF 8 AOÛT 2015



COMPTE-RENDU

Étaient présents: 83
Représentés: 8

Soit un total de: 91 sur 138 membres

Ordre du Jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier, présentation des comptes 2014
- Bilan des activités 2014 et de celles en cours
- Evolution des membres et présentation des nouveaux
- Intervention de M. le Maire et de son Adjoint
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 10 heures, remercie les membres présents. Monsieur Léon Gendre, Maire de La Flotte et Monsieur Roger Zélie, adjoint, nous rejoindront en cours d'assemblée.

En préambule au déroulement de notre assemblée le président exprime une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés lors de l'année écoulée. Au nom de tout le Cercle il assure de notre amitié et de notre affection les familles concernées.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Najib Duédari présente le rapport moral de l'année écoulée.

Le dynamisme du Cercle est toujours aussi important.

Régates, gestion de l'avant-port, formation, sorties à terre, pêche, animation terrasse, restaurants, apéritifs à thème, sorties en mer, communication, autant d'activités qui font que le CNLF ne vit pas seulement l'été mais tout au long de l'année. Najib Duédari félicite et remercie tous les bénévoles et responsables de commissions qui sont les artisans de ce succès.

Il rappelle également que notre site cnlf.org est régulièrement mis à jour et que chacun peut ainsi trouver tous les renseignements dont il a besoin.

Les perspectives d'avenir sont encourageantes puisque ce sont 16 nouvelles familles qui vont ainsi rejoindre le Cercle cette année. Ainsi, 140 familles sont adhérentes au CNLF cette année.

Najib Duédari exprime ses remerciements à Monsieur le Maire pour les travaux de réfection de la terrasse, ainsi que les membres du CNLF qui ont participé aux travaux d'aménagement.

Certaines décisions importantes ont marquée l'année 2014.

- Le tarif d'amarrage n'a pas évolué depuis plusieurs années. Au 1er Janvier 2015 le tarif a été calculé de 50 cm en 50 cm pour être en harmonie avec les ports environnants. Certains ont pu constater ainsi une légère diminution. Les recettes totales de ce chapitre s'en trouvent ainsi diminuées d'environ 3000 Euros.
- Le tarif des cotisations est identique depuis plusieurs années.
- Le CNLF participe au coût du repas de gala de l'Assemblée Générale.

Najib Duédari tient également à remercier tous les membres en charge de la collecte d'annonces publicitaires de notre annuaire des marées. Les recettes ainsi acquises permettent au CNLF de dégager un excédent contribuant largement à la bonne santé financière de notre association.

Najib Duédari passe ensuite la parole au trésorier pour la présentation des comptes du CNLF.

□ **RAPPORT FINANCIER, PRÉSENTATION DES COMPTES 2014**

Jean-Yves Martin communique les principaux postes budgétaires de l'année 2014 qui dégagent un excédent de 20 699 €.

Pour la bonne compréhension du compte de résultat et en particulier pour la baisse sensible de l'excédent il convient de tenir compte des dépenses inscrites en investissement et de la quote-part imputée en amortissement.

Les dates d'encaissement des recettes des places d'amarrage ont eu également une incidence sur la présentation des comptes entre le bilan 2013 et celui de 2014.

Notre trésorier souligne également la diminution du poste cotisation d'assurances due à la renégociation de certains contrats.

Le produit d'exploitation du CNLF est de 141 457 €, ce qui permet à notre association de maintenir nos tarifs actuels et autorise également d'envisager l'avenir avec sérénité.

La parole est donnée ensuite à madame Carole Couturier du cabinet C&C, commissaire aux comptes.

Elle indique avoir procédé aux vérifications habituelles et n'a pas d'autres remarques, si ce n'est que l'augmentation substantielle des amortissements due aux derniers investissements réalisés par le CNLF.

Marie-Laure est félicitée pour la saisie et la bonne tenue de la comptabilité tout au long de l'année.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale appelée à statuer sur le rapport moral et sur les comptes, les approuve et donne son quitus.

□ **ÉVOLUTION DES MEMBRES ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX**

Monsieur Roger Zélie, adjoint au Maire en charge des problèmes du port se joint à la réunion.

Ensuite les nouveaux membres qui assistent à la réunion se présentent tour à tour à l'assemblée.

Le Président en profite pour signaler la difficulté que certains d'entre eux pourraient rencontrer pour se sentir intégrés au sein de notre Cercle. Il souhaite que les membres facilitent les bonnes relations en allant spontanément au devant d'eux.

Najib Duédari indique également que l'animation du club repose sur le travail de quelques bénévoles. Il serait souhaitable que les organisateurs soient plus nombreux et que la participation des membres ne se limite pas uniquement à une présence aux activités proposées.

Un rappel aux dons en faveur de la SNSM est lancé et Najib précise que les derniers dons peuvent encore être effectués dans les prochains jours.

□ **BILAN DES ACTIVITÉS 2014 ET DE CELLES EN COURS**

Les activités de 2014 ont été évoquées à l'occasion de la réunion de présentation de la saison 2015.

Le Président donne la parole aux responsables de commissions qui rapidement nous dressent les points marquants des activités à venir.

Pierre Bouvier, responsable de la commission "sorties en mer" donne à l'assemblée les chiffres qui résument l'activité de l'année écoulée à savoir:

2074 participations pour 63 activités organisées.

C'est beaucoup de travail pour les organisateurs et à son tour Pierre demande le soutien de tous ceux qui ont du temps à consacrer pour aider les bénévoles.

Le programme communiqué à l'occasion de la présentation de la saison 2015 figure dans les documents déjà remis, ils sont donc brièvement résumés jusqu'à la fin de cette saison.

Jean-Loup Cabanas, responsable de la commission "régates", remercie tous les participants ainsi que les organisateurs avec une mention particulière pour Claude Leclerc.

Jacques Texier, responsable de la commission "pêche" se félicite du bon esprit qui règne à l'occasion des concours de pêche. Il en profite pour remercier les généreux donateurs pour les lots offerts.

Daniel Perret, responsable de la commission "formation", évoque les réunions qui ont eu lieu et lance un appel à ceux qui souhaiteraient traiter de nouveaux sujets ou qui pourraient aider dans l'organisation des séances de formation.

Catherine Duédari en collaboration avec Annie Letiesse, responsables de la commission "sorties à terre", nous font part des sorties passées, en particulier le Cadre Noir de Saumur et la visite de la Criée à La Cotinière. La prochaine sortie nous donnera l'occasion de visiter le bassin d'Arcachon.

La parole est donnée aux membres présents.

À cette occasion Yves Lierman émet l'idée d'une «bourse d'échange» pour ceux qui désireraient effectuer une navigation supérieure à 6 milles des côtes et qui n'auraient pas le matériel de sécurité nécessaire. Cette proposition sera étudiée.

□ **INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE ET DE SON ADJOINT**

Najib Duédari accueille Monsieur Léon Gendre, Maire, venu participer à notre assemblée.

Il lui souhaite la bienvenue et dresse en quelques mots les différents points abordés précédemment au cours de cette Assemblée.

Monsieur Gendre remercie l'assistance et propose de débattre sur les différents sujets qui concernent le port et notre activité plutôt que de faire un exposé.

Les travaux d'entretien annuels ainsi que ceux concernant la protection du port qui doivent débiter le 14 septembre prochain sont évoqués succinctement car le sujet a été déjà longuement traité.

Monsieur le Maire, développe ensuite le devenir du port et son évolution dans le cadre de la loi NOTRe. (Nouvelle organisation territoriale de la République) qui définit la responsabilité de chaque collectivité territoriale.

Le Conseil Départemental avait proposé le transfert de propriété du port après travaux de remise en état. Initialement la participation financière aux travaux estimés à un million d'Euros était de 50% par le Conseil Départemental, 50% restant à la charge de la commune de La Flotte. Au fil du temps la part communale est passée de 50% à 60% pour finir à 80%.

Parallèlement, les modifications induites par la mise en place de la loi NOTRe en termes de transfert de compétences font que ce projet de transfert de gestion, s'il était maintenu, requerra des délais supplémentaires

Monsieur Gendre tient à préciser que les dépenses inhérentes à cette réfection relèvent uniquement du budget portuaire et ne saurait être financé par le budget communal.

Devant ces propos, notre Président manifeste toute son inquiétude sur l'augmentation de la participation financière du CNLF par rapport aux futures dépenses que devra supporter la commune.

Monsieur le Maire ne prend aucun engagement sur ce point, et évoque une augmentation prévisible vers 2017 ou 2018, sans préciser davantage.

Najib Duédari remercie ensuite le Maire pour les travaux de la terrasse qui donne entière satisfaction. Il regrette cependant que le dévasage du port ne soit pas à la hauteur de la qualité des travaux de la terrasse.

Monsieur Gendre déplore également le nouveau procédé de roto-dévasage utilisé et regrette l'ancien système qui a donné satisfaction pendant de nombreuses années.

La parole est donnée ensuite à l'assemblée.

Daniel Perret s'interroge sur le déplacement des bateaux du port.

Monsieur Zélie répond que les ports d'Ars et de Saint-Martin ont répondu favorablement à la demande de La Flotte. Daniel Perret signale qu'il existe également des possibilités au port des Minimes.

Monsieur Zélie complète ses propos en signalant que de nombreux bateaux ne naviguaient jamais l'hiver, ils resteront donc "prisonniers" dans le port, en toute sécurité.

Diverses questions sont ensuite posées sur le fonctionnement manuel de la porte du port, ainsi que sur la hauteur du seuil qui ne devrait pas avoir d'incidence sur la navigation.

Plusieurs échanges ont lieu ensuite, et l'ordre de jour étant épuisé, le Président remercie le Maire et son 1^{er} adjoint, d'avoir participé à nos travaux et lève la séance à 12 heures 15.

Le président,
Najib Duédari

Le secrétaire général,
Christian Couté